

Nettoyer les sites pollués

Objectifs

Les opérations de nettoyage ne doivent être lancées qu'après avoir mené les réflexions suivantes :

- ▶ **L'intervention ne doit pas causer un préjudice environnemental plus important que la présence du polluant lui-même.** Les techniques retenues doivent être adaptées aux caractéristiques de la pollution et du site, et correctement mises en œuvre. Dans certains cas (marais, sites exposés aux vagues), il est parfois préférable de « ne rien faire » pour laisser la nature faire le travail de nettoyage.
- ▶ **Le niveau de nettoyage à atteindre** doit être défini avant le début des opérations. Il n'y a pas de niveau de nettoyage défini *a priori*. Ainsi, nettoyer à blanc une place touristique peut parfois se justifier. En revanche, lutter jusqu'à la dernière trace de polluant sur un site naturel n'est pas raisonnable, surtout si le prix à payer pour cela est une destruction de la faune et de la flore que le polluant avait épargnées. Il s'agit donc de chercher à concilier impératifs écologiques et impératifs socio-économiques.

En d'autres termes, rechercher un consensus entre les différents intervenants, pour s'entendre sur :

- Ce qui est acceptable en terme de pollution d'un point de vue écologique, économique et politique.
- Ce qui est réalisable en terme de nettoyage sur les plans technique et financier.

Quand les objectifs et les limites de l'intervention ont été fixés, les techniques de nettoyage définies et acceptées, le chantier organisé de manière judicieuse et rigoureuse, et la sécurité des intervenants garantie, alors les opérations de nettoyage peuvent commencer.



Chantier de nettoyage manuel



Chantier de nettoyage mécanique sur enrochement



Actions

Les opérations de nettoyage comprennent généralement trois phases.

► Phase 1 : ramassage grossier

Cette première phase consiste à retirer, en priorité et le plus rapidement possible, les grosses accumulations de polluant et de matériaux fortement souillés (sédiment, macro-déchets, algues...), dans le but de :

- Limiter l'extension de la pollution, en prévenant autant que possible les risques de reprise, par la mer, du polluant échoué.
- limiter l'impact écologique, en réduisant la durée de contact du polluant avec le milieu.

► Phase 2 : nettoyage fin

Dans un second temps, lorsque toute menace de nouveaux arrivages conséquents est écartée, on peut envisager, si nécessaire, des opérations de nettoyage fin. Il s'agit de mettre en œuvre des techniques plus ou moins sophistiquées pour retirer le polluant résiduel qui nuit soit à l'usage, soit à la fonction écologique ou paysagère des sites affectés (polluant piégé dans des enrochements, micro-boulettes résiduelles sur une plage touristique...). Ces opérations sont généralement mises en œuvre par des entreprises spécialisées.

► Phase 3 : restauration des sites

À l'issue des opérations de nettoyage, il faut le plus rapidement possible restaurer le site d'intervention : reboucher les fosses, retirer piquets et rubalise... pour permettre la reprise des usages. Lorsque le site a subi des dégradations (zone de stockage, accès), des mesures de réhabilitation peuvent être entreprises.

POUR EN SAVOIR PLUS

Le service Intervention du Cedre assure une permanence opérationnelle 24h/24 pour conseiller les responsables de la lutte sur les méthodes et techniques de lutte applicables, le matériel utilisable et les précautions environnementales à respecter



02 98 33 10 10